

Salmiech



Bulletin Municipal
2017



En ouverture de cette nouvelle année qui coïncide traditionnellement avec la parution du bulletin municipal, je tiens tout d'abord, au nom du conseil municipal et de moi-même, à vous adresser à vous toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères mais avant tout une bonne santé.

Une mairie ne devant son bon fonctionnement qu'à celles et ceux qui travaillent à construire l'avenir de la commune, qu'ils soient élus, employés communaux, issus du monde associatif ou acteurs économiques et sociaux, j'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés ou ceux éloignés temporairement de nous.

Ce bulletin est, comme chaque année, l'occasion de se remémorer ce qui a été accompli et de dresser la feuille de route pour la suite.

Les réalisations de 2017 ont donc été les suivantes :

- l'achèvement des travaux d'extension de la mairie à la mi-novembre nous a permis de prendre possession de nouveaux bureaux plus fonctionnels, profitant de l'occasion pour rappeler que les documents prêtés par le bibliobus ont réintégré les locaux de la mairie, que le prêt des livres est gratuit et que les horaires d'ouverture sont ceux de la mairie,
- le goudronnage des routes et des rues des lotissements,
- le changement des lampes, en version LED, de l'éclairage de la salle polyvalente fin décembre par l'entreprise locale NEGRIE,
- le changement des ampoules de l'éclairage public de tous les hameaux dans le cadre des économies d'énergie par l'entreprise SLA,
- la création d'un local technique près de la salle polyvalente, ainsi que d'une plateforme dans le terrain derrière la mairie, qui a été réalisée entièrement par les agents techniques,
- l'installation dans le paysage communal du trail Méandres du Céor (course nature de 10 et 23 km accompagnée d'une rando) qui, malgré une météo plus que contraire, a conservé un taux d'affluence semblable à l'année précédente qui était une première,
- enfin, l'acquisition d'un four professionnel par la mairie, parallèlement à une demande de subventions auprès du conseil départemental et de la région, a pu faciliter l'installation d'un jeune couple de boulanger et de ses deux enfants et permettre à Monsieur PECQUERY de débiter son activité au 1^{er} décembre.

En marge de ces réalisations pour la plupart programmées, les activités périscolaires à l'école sont depuis la rentrée de septembre organisées par la mairie ; c'est la commune qui met à disposition le personnel communal ainsi que le matériel nécessaire pour

réaliser les diverses créations, sachant que ce changement d'organisation semble satisfaire les enfants qui participent à plus de 90 % du total des effectifs.



Tout ceci alors qu'en 2017, Salmiech a connu un changement de communauté de communes : de Viaur Céor Lagast, nous sommes passés au Pays de Salars avec tout ce que cela comporte en matière d'adaptation comme au niveau de la fiscalité avec par exemple le passage de la TPU (taxe professionnelle unique) en taxe additionnelle.

Ainsi, les diverses coopérations intercommunales doivent être des outils au service des communes membres et même des sources d'économie, sans pour autant reléguer les actions publiques à de simples règles arithmétiques mais plutôt à des questions de pertinence des projets.

Nos communes sont et doivent rester des lieux de vie et d'épanouissement : bien vivre ensemble, c'est partager des valeurs, partager des projets mais aussi partager des moments de vie ordinaire, c'est tout simplement appartenir à une communauté qui choisit et maîtrise son destin et son budget ; c'est dans cet esprit que nous oeuvrons et c'est dans le même état d'esprit que nous abordons 2018 avec tout ce qu'il faut de volonté pour offrir à nos habitants une réelle qualité de vie.

Voilà donc en quoi devraient consister les projets pour 2018 :

- la réalisation d'une étude par Aveyron Ingénierie sur la traverse du village dans le cadre d'une opération sécurité,
- l'installation de l'éclairage public sur les lotissements La Pépinière 2 et 3,
- l'élaboration à terme d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), désormais compétence intercommunale, dont les prémices seront réalisées grâce aux services compétents d'Aveyron Ingénierie,
- la recherche d'une solution viable quant au devenir du bâtiment de l'ancien centre d'hébergement,
- la conclusion en bonne voie d'un projet de jumelage avec la ville de Noïa en Espagne,
- le dépôt renouvelé auprès des services de l'Etat d'un dossier de création d'un parcours sportif dans le bois communal, demande de subventions qui a été refusée en 2017 par manque de crédits.

Ceci étant dit, non sans oublier de remercier la gendarmerie, les pompiers, la trésorerie, les commerçants, les artisans, les entreprises et tous les acteurs de notre territoire pour leur présence essentielle à nos côtés, je vous souhaite une nouvelle fois une très bonne année 2018.

Le Maire,
Jean-Paul LABIT

Rédaction :

- J.P LABIT : Maire
- Responsables associations
- Secrétariat Mairie

E-mail : mairiesalmiech@orange.fr • Site : www.salmiech.fr
Tirage : 430 exemplaires

Stat Civil 2017

Naissances

ALLART Melvin	1 ^{er} juin	6 Lotissement du Stade
DEFOIX FOREST Nolann	2 août	Le Bourg
DAURES Maël	15 décembre	16 Lotissement la Pépinière
DAURES Marius	15 décembre	16 Lotissement la Pépinière
MARQUES Maël	28 décembre	Lotissement La Pépinière 1

Mariages

SEGURET Gilles et BELMAS Sylvie	1 ^{er} juillet
GAYRAUD Maxime et RICHERT Christelle	5 août

Décès

CAILHOL Lucienne Vve MOUYSSSET	8 février	Place de la Mairie
TOULAS Pierre	8 février	Espinassous
POMAREDE Angel	19 mars	La Bastide
BERTRAND Odile Vve REBOUL	21 mai	Route de Rodez
BLANC Raymond	5 août	CHPA le Théron
VIGOUROUX Maria Vve VEYRAC	5 août	La Griffoulière
PUECHGUIRAL Epse THOMAS Régine	19 septembre	St Amans
DURAND Vve MARQUES Claire	21 septembre	La Cransie
ALBINET Charles	24 décembre	Farreyroles

Permanences Diverses

MAIRIE (heures d'ouverture au public)

Mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Le jeudi et le samedi de 9 h à 12 h.

DECHETTERIE

Mardi, mercredi, vendredi de 14 h à 17 h.
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du mardi au samedi de 9 h à 11 h 45.
Tél. 05 65 46 40 70.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence hebdomadaire
à la mairie de Cassagnes.
Sur rendez-vous uniquement. Tel : 05 65 76 52 80

POINT VERT

Café-tabac Al Miech. Tél. 05 65 61 60 81.

GROUPAMA D'OC

Permanence à Cassagnes les mardis et jeudis
matins au 14 avenue de Lodève.

GENDARMERIE de Cassagnes

Accueil du public : mercredi de 14 h à 18 h,
vendredi et samedi de 8 h à 12 h.
En cas d'urgence en dehors de ces horaires, les
gendarmes peuvent être joints 24 h sur 24 et
7 jours sur 7 par l'interphone se trouvant devant le
portillon de la brigade.

OFFICE NOTARIAL de Cassagnes

Maître Benoît LANCHON, notaire à Naucelle,
recevra à l'Etude de Cassagnes, place du Bournhou.
Tél . 05 65 72 19 20 - Fax : 05 65 72 01 33.

Numéros Utiles

SERVICES	ADRESSE	TELEPHONE
Pharmacie Ferrieu		05 65 46 75 01
Cabinet médical (Dr WEETS J.F et Dr FUND Anthony)		05 65 46 75 07
Médecin acupuncteur		05 65 78 27 59
Cabinet d'infirmières	Résidence le Théron, quartier St Amans, SALMIECH	05 65 74 24 80
Podologue (MERLIER)		05 65 69 28 61
Kinésithérapeute (CARRIERE)		05 65 74 28 67
Centre d'hébergement le Théron		05 65 46 77 31
ADMR		05 65 78 73 99
Pompes Funèbres DURAND		05 65 74 24 09
Salon funéraire		

SERVICES		TELEPHONE
Assistantes sociales		05 65 76 52 80
Ecole publique		05 65 46 71 28
Taxi des lacs – BORDEREAU Lucie		06 80 06 33 99
Agence postale		05 65 46 40 70
Mairie		05 65 46 72 39
Musée du Charroi		05 65 74 23 55
Piscine		05 65 46 79 67
Presbytère de CASSAGNES BEGONHES		05 65 46 73 38
Déchetterie SALMIECH		05 65 74 45 61
Service des Eaux – SOGEDO		05 65 69 18 10
ENEDIS		09 69 32 18 63 (infos) 09 72 67 50 12 (dépannage)
Gendarmerie CASSAGNES		05 65 46 70 02
Pompiers CASSAGNES		05 65 74 21 67 ou 18
Centre des finances publiques PONT-DE-SALARS		05 65 46 84 24
Communauté des communes du Pays de Salars		05 65 74 45 61
COMMERCANTS ET ARTISANS		TELEPHONE
Boulangier	PECQUERY N.	09 62 57 40 11
Couvreur	ALBINET F.	05 65 74 22 01
Gaëc du Bouviale : yaourts, fromages	MASSOL	
Menuisier	BALMES G.	05 65 74 71 07
Paysagiste	BOUDOU D.	06 70 72 36 81
Restaurant	CAILHOL N.	05 65 46 73 44
Le Relais-Restaurant : Bar, restaurant, pizzeria	DURAND F. et A.	05 65 46 78 13
Peintre	CIGAL F.	06 30 20 82 24
Maçon	CONSTANS G.	05 65 74 21 29
Transport-produits agricoles	FOURCADIER J-P.	05 65 74 25 01
Machines à traire	GALIBERT A.	05 65 74 14 70
Travaux agricoles	MAZENC B.	05 65 46 76 09
Electricien mention accessibilité	NEGRIER	05 65 46 74 51
Boucherie-Epicerie	POUJET J.	05 65 74 22 46
Minotier	PUEL J.	05 65 46 75 09
Plombier	TAURINES C.	06 84 34 71 59
Garagiste Station-service	VIGROUX T.	05 65 46 72 30
Café-Bureau de tabac-Presses, loto	CADARS C.	05 65 61 60 81
Transporteur	GAYRAUD H.	05 65 74 23 44
Coiffeuse Les ciseaux d'Aurore	CAMMAS A.	05 65 74 37 20
Coiffeuse Mixte à domicile de Mèche avec vous	BEUCHER S.	06 68 48 23 56
Serrurerie, métallerie	GAUBERT B.	06 76 41 93 53
Fleuriste	LARUE J.	05 65 58 19 42
Travaux publics à SALACROUP	CAVALIE	05 65 67 45 52 06 81 06 16 86
SYSCLOSE Fermeture-automatismes-électricité-menuiserie	CRETIEN L.	06 22 22 58 38
ASSOCIATIONS		TELEPHONE RESPONSABLES 2017
Syndicat d'initiative		05 65 46 72 69
Les Amis du Musée		05 65 74 22 56
Les Archers du Céor		06 27 73 09 73
Tennis-club		06 13 30 14 70
Familles Rurales		05 65 46 77 75
Association Parents d'élèves (A.P.E)		06 76 00 34 67
A.D.M.R		05 65 78 73 99
Association Jeunes Salmiech (A.J.S)		06 23 59 36 40
Comité des fêtes		05 65 74 25 00
Bérimbau d'Oc (école d'équitation)		06 62 55 50 61
Club des Séniors		06 73 27 61 40
Les amis du clocher de Saint-Amans		06 73 27 61 40
Club de foot Pareloup-Céor		06 12 34 66 11
Les Clampins du Lagast		06 73 27 61 40
Etoile sportive salmiéchoise Basket		06 32 04 53 20

Subventions versées en 2017 aux associations locales

APE Ecole Publique	250 €
Association Citrus : chantier bénévoles	3 500 €
Syndicat d'initiative	500 €
Les Archers du Céor	500 €
Comité des fêtes	500 €
Comité FNACA de Cassagnes	77 €
La prévention routière	30 €
Mutuelle du Trésor	30 €
Familles Rurales de Salmiech section gym.	80 €
La Croix Rouge Française	30 €
Pareloup Céor Football Club - Jeunes	256 €
Pareloup Céor Football Club - Adultes	500 €
Les Amis du Musée	180 €
Tennis club	250 €
Association Les Séniors du Céor	250 €
Familles Rurales Céor Viaur	500 €
Coopérative scolaire RASED	50 €
Association les Amis du Clocher de St Amans	100 €
Lévézou Ségala Aveyron XV	300 €
Subvention exceptionnelle classe de neige école publique	1 500 €
TOTAL SUBVENTIONS	9 383 €

Les Participations diverses 2017

Service Incendie (SDIS)	11 924,36 €
SIVU Centre de Secours Cassagnes	109,29 €
SMBVV (Syndicat mixte bassin versant du Viaur)	2723,00 €
Aveyron Ingénierie	377,00 €
Participation transports scolaires	11 633,44 €

Budget de fonctionnement 2017

DEPENSES	MONTANT EN €
Charges à caractère général	156 876,34 €
Charges de personnel	206 795,35 €
Autres charges de gestion courante	58 781,02 €
Atténuation de produit	5 988,00 €
Charges financières	23 597,82 €
Charges exceptionnelles	48 307,00 €
Dotations aux amortissements	4 297,00 €
TOTAL	504 642,53 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT EN €
Produits des services et ventes diverses	30 848,54 €
Charges de personnel	20 903,28 €
Impôts et taxes	290 070,16 €
Autres produits de gestion courante	26 179,71 €
Dotations de l'Etat	205 550,25 €
Produits exceptionnels	26 442,94 €
TOTAL	599 994,88 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017	MONTANT EN €
Régularisation voies communales : achat terrain et frais notaire	563,00 €
Achat tracteur tondeur	20 000,00 €
Achat four boulangerie	31 200,00 €
Travaux d'extension de la mairie dont prestations architecte, bureau d'études, commission sécurité	280 172,13 €
Remboursement capital emprunt	43 957,40 €
TOTAL DEPENSES 2017	375 892,53 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017	MONTANT EN €
Emprunts	140 000,00 €
Recettes financières (FCTVA+ T.A. + excédents fonctionnement)	187 548,37 €
Dépôt et cautionnement	659,74 €
Amortissement des immobilisations	4 297,00 €
Subventions DETR extension mairie (1 ^{er} acpte)	12 726,00 €
Subventions DETR voirie (solde)	7 741,75 €
Subventions Région rénovation salle polyvalente (solde)	45 149,20 €
TOTAL RECETTES 2017	398 122,06 €

Redevances assainissement pour 2018

Pour les immeubles en zonage collectif :

Partie variable : 1,15 € en fonction du mètre cube d'eau consommée

Partie fixe (abonnement) : 60 €

Distribution de sacs poubelles

Depuis juillet 2017 vous pouvez récupérer des sacs poubelles à la mairie.

Cependant certains jours dédiés à la distribution de sacs seront définis d'ici quelques mois.

La période sera communiquée ultérieurement via le site internet de la mairie : www.salmiech.fr

Rappel de la note d'information aux habitants raccordés à la station d'épuration de Salmiech

Le raccordement de votre évacuation d'eaux usées au réseau public se fait en limite de propriété par le TAMPON SYPHOÏDE de l'habitant (plaque de fonte 40 x 40 cm), qu'il faut nettoyer périodiquement suivant usage avec un peu d'eau sous pression pour enlever les graisses de vaisselle qui se sont déposées dessus et gênent l'écoulement. Cet entretien est à la charge de l'habitant.

P.S. : En plus de faire fonction de raccordement, il empêche les mauvaises odeurs de revenir vers les habitats.

Les travaux en 2017

- achèvement des travaux d'extension de la mairie mi-novembre
- intégration des documents prêtés par le bibliobus dans les locaux de la mairie,
- goudronnage des routes et des rues des lotissements,
- changement des lampes, en version LED, de l'éclairage de la salle polyvalente
- changement des ampoules de l'éclairage public de tous les hameaux dans le cadre des économies d'énergie
- création d'un local technique près de la salle polyvalente, ainsi que d'une plateforme dans le terrain derrière la mairie,
- travaux divers d'aménagement de la boulangerie.

Projets pour 2018

- réalisation d'une étude par Aveyron Ingénierie sur la traverse du village dans le cadre d'une opération sécurité,
- installation de l'éclairage public sur les lotissements La Pépinière 2 et 3,
- élaboration à terme d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), désormais compétence intercommunale,
- recherche d'une solution viable quant au devenir du bâtiment de l'ancien centre d'hébergement, et les suggestions des administrés sont d'ailleurs les bienvenues. Vous pourrez pour cela vous adresser à la Mairie
- conclusion en bonne voie d'un projet de jumelage avec la ville de Noïa en Espagne,
- dépôt renouvelé auprès des services de l'Etat d'un dossier de création d'un parcours sportif,
- réfection toiture église de St Amans, si subvention accordée par la DETR.

Mise en place d'une démarche d'adressage :

La municipalité de Salmiech va mettre en place l'adressage de la commune suite à la décision du maire de lancer cette démarche.

Cette opération permet de localiser sur le terrain une habitation, c'est-à-dire définir son adresse à partir d'un système de cartes et de panneaux mentionnant la dénomination et la numérotation des voies. Cette donnée est utilisée au quotidien par les citoyens et par de nombreux opérateurs publics et privés afin de faciliter les interventions d'urgence : ambulance, pompier, gendarmes, améliorer l'efficacité de l'acheminement du courrier et des colis et d'optimiser les services de déploiement des réseaux (télécoms, fibre, ...)

L'adressage est donc plus qu'une simple opération de signalétique, c'est une véritable source d'informations avec des applications multiples.

Rappelons que ce projet est un travail de longue haleine, et il ne sera peut-être effectif qu'en 2019.

Réglementation sur les produits phytosanitaires

Ma commune en "Zéro Phyto"

L'objectif « zéro phyto » est fixé depuis 2017 pour toutes les collectivités en ce qui concerne l'entretien des espaces publics (voiries, cimetières, terrains de football, aires de jeux, terrains de pétanque...). En effet, la loi dite « Labbé » modifiée par la loi sur la transition énergétique fixe l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités à partir du 1er janvier 2017. Tous les particuliers seront concernés à partir de 2019.

Pourquoi le zéro phyto ?

Afin de préserver la qualité de l'eau et de protéger la santé de tous (agents et particuliers). Sur le bassin Adour Garonne, 99% des points de suivi des cours d'eau et 58% des suivis des eaux souterraines présentent une contamination par des pesticides. 1 seul gramme de substance active d'un pesticide pollue 10 000 m³ d'eau soit l'équivalent d'un fossé de 10 km de long.

Cette mesure demande de repenser l'ensemble des pratiques des espaces gérés et de mettre en place un plan de désherbage.

Une démarche collective à l'échelle du bassin versant du Viaur !

Afin de nous accompagner dans cette réflexion le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur a lancé une opération groupée à laquelle participent la majorité des communes. Un bureau d'étude spécialisé nous accompagne pour optimiser notre démarche. Chacun devra prendre part à l'amélioration de notre environnement pour l'amélioration de notre santé, et la protection de la biodiversité (pauvres abeilles...).

Changeons notre regard !

Cela nécessitera pour l'ensemble d'entre nous d'avoir un regard différent. Plus qu'une évolution, le passage au zéro phyto appelle à un changement de point de vue sur notre cadre de vie.

Il faudra désormais considérer qu'une herbe folle vaut mieux qu'une herbe morte, et que chacun doit s'impliquer pour son environnement personnel.

En ce qui concerne nos cimetières, nous envisageons un gazonnage des allées.



Un problème de réception de la télévision ?
Des questions sur les changements
de fréquences ?

RECEVOIRLATNT.FR

PROBLEMES RECEPTION TELEVISION

Pour les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau en cas de perturbations dans la réception des chaînes de la TNT :

appelez le 0 970 818 818

Rappel des tarifs de location des diverses salles

Tarifs en vigueur depuis 2017			FRAIS DIVERS en sus
SALLE DES FÊTES	Pour les habitants de la commune • Salle fêtes avec cuisine et salle réunion (deux jours) • Location par journée supplémentaire (cuisine louée exclusivement avec la salle des fêtes)	180 € 60 €	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} mai : 60 €/jour Chèque caution à la remise des clefs : 500 €
	Pour les associations de la commune	30 €	
	Pour les associations hors commune	120 €	
	Pour les habitants hors commune • Salle fêtes avec cuisine et salle réunion (deux jours) • Location par journée supplémentaire	300 € 60 €	
SALLE DE RÉUNIONS	Pour les habitants de la commune (pas de possibilité de location de la cuisine)	70 €	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} mai : 20 €/jour
	Pour les habitants des autres communes (*)	120 €	
	Associations et organismes hors commune (*) (pas de possibilité de location de la cuisine)	120 €	Chèque caution de 500 € à la remise des clefs
SALLE DE LA MAIRIE	Associations locales	Gratuité	Participation chauffage En cas d'utilisation du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} mai
	Associations et organismes hors commune	50 € la journée 20 € la soirée	

Nouvelles procédures d'instructions des cartes nationales d'identité

Depuis le 7 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus traitées à la mairie de SALMIECH. Elles sont désormais recueillies dans les mairies, citées ci-dessous, équipées de certains dispositifs concernant la numérisation des dossiers et la prise d'empreinte par le biais d'un capteur.

Liste des communes les plus proches de SALMIECH sur les 17 communes habilitées dans le département :

Naucelle
Onet-le-Château
Réquista
Rodez

La présence du mineur à partir de l'âge de 12 ans est indispensable pour la prise d'empreinte.

Séance du 24 janvier 2017 :

- Subvention DETR 2017 : rénovation éclairage/sol salle polyvalente
- Délégation maîtrise ouvrage Communauté de Communes Pays de Salars : projet création parcours sportif
- Budget principal réaménagement prêt CRCA 00000067526 (réseau eaux pluviales 3ème T)
- Budget principal réaménagement prêt CRCA 30002673834 (acquisition terrain à bâtir)
- Budget principal réaménagement prêt CRCA 51708086131 (réseau eaux pluviales 1°T)
- Budget principal réaménagement prêt CRCA 57264516314 (réseau eaux pluviales 2°T)
- Budget assainissement réaménagement prêt CRCA 37244516315 (réseau eaux usées 2°T)
- Budget assainissement réaménagement prêt CRCA 57708086115 (réseau eaux usées 1°T)
- Budget assainissement réaménagement prêt CRCA 00000067515 (réseaux eaux usées 3° T)
- Extension mairie : choix entreprises pour les lots 4 et 13
- Financement travaux extension mairie emprunt CRCA de 100.000€
- Résiliation contrat bail logement n° 4 du Parc
- Remplacement délégués au comité syndical SIAEP du Ségala
- Remplacement délégués au SMBVV
- Désignation délégués aux diverses commissions de la Communauté Pays de Salars

Séance du 20 mars 2017 :

- Approbation des comptes de gestion 2016 : budget principal, assainissement, lotissement du Stade et Pépinière 1, 2 et 3
- Adoption compte administratif 2016 budget principal.
- Adoption compte administratif 2016 service assainissement
- Adoption compte administratif 2016 Lotissement Pépinière 1
- Adoption compte administratif 2016 Lotissement Pépinière 2
- Adoption compte administratif 2016 Lotissement Pépinière 3
- Budget principal : affectation du résultat 2016
- Service assainissement : affectation du résultat 2016
- Remboursement caution Logement n° 4 du Parc
- Extension mairie : demande de subvention au titre du contrat de ruralité
- Rénovation électrique salle polyvalente : demande de subvention au titre du contrat de ruralité
- Travaux extension mairie lot n° 4 : modification des travaux
- Indemnités de fonction des élus locaux
- Convention de partenariat chantier international 2017
- Désignation des représentants de la commune au comité de pilotage du schéma de mutualisation des services

Séance du 6 avril 2017 :

- Vote taux d'imposition 2017 des taxes directes locales
- Vote budget primitif 2017 : budget principal
- Vote budget primitif 2017 : service assainissement
- Vote budget primitif 2017 : Lotissement La Pépinière 1
- Vote budget primitif 2017 : Lotissement La Pépinière 2
- Vote budget primitif 2017 : Lotissement La Pépinière 3
- Vote budget primitif 2017 : bar tabac journaux
- Vote des subventions 2017 aux associations locales
- Modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de Salars
- Répartition solde financier des biens mobiliers et immobiliers de la CCVL
- Inscription itinéraires au Plan Départemental Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)
- Accord convention de servitudes au profit d'ENEDIS
- Création parcours sportif : convention de passage avec les particuliers

Séance du 31 mai 2017 :

- Travaux extension mairie : avenants n° 1 Lot 3 (étanchéité) et 13 (électricité)
- Attribution subvention 2017 Association Familles Rurales Céor Viaur
- Intégration dans groupe action locale (GAL) Grands Causses Lévézou

Séance du 9 juin 2017 :

- Avis du Conseil Municipal maintien des rythmes scolaires 2017-2018
- Réorganisation des TAP année scolaire 2017-2018
- Création emplois non permanents pour accroissement saisonnier activités et remplacement.
- Modification emploi ATSEM
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'emplois contractuels
- Convention Aveyron Ingénierie assistance technique assainissement
- Extension mairie : avenant n°1 lot n°4 menuiseries extérieures
- Remboursement taxes foncières 2016 ancienne école de Carcenac
- Budget Principal : décision modificative n° 1-2017
- Contrats d'assurances de risques statutaires
- Dissimulation des réseaux électriques de Carcenac
- Convention familles Rurales Céor Viaur occupation locaux scolaires
- Modification emploi adjoint animation pour la garderie périscolaire
- Création emplois pour accroissement temporaire d'activité
- Modification emploi adjoint technique pour la cantine scolaire
- Modification règlement garderie périscolaire
- Redevance occupation appartement ancien centre d'hébergement
- Fixation tarif occupation complexe sportif stage capoeira
- Mise en place du nouveau régime indemnitaire : le RIFSEEP

Séance du 12 octobre 2017 :

- Demande subvention Agence de l'Eau Adour Garonne : achat matériel Désherbage
- Modification des statuts Communauté de Communes Pays de Salars
- Modification statuts Syndicat mixte Bassin Versant du Viaur
- Travaux extension mairie : avenant n°1 lot n°13 : ravalement
- Extension mairie : convention de partenariat avec le Conseil Départemental
- Remboursement factures EDF de l'ancien CHPA à L'association Le Théron
- Achat matériel boulangerie : demande de subvention
- Budget principal : décision modificative n° 2-2017
- Budget bar tabac journaux : décision modificative n° 1-2017
- Décision achat grange Bousquet
- Renouvellement convention objectifs et financement
- Convention prestations services entretien poteaux incendie

Séance du 23 novembre 2017 :

- Emprunt court terme CRCA 40000€ financement four boulangerie
- Création budget annexe boulangerie
- Subvention école pour financement classe de neige
- Budget principal : décision modificative n° 3-2017
- Budget assainissement : décision modificative n° 1-2017
- Tableau des effectifs : suppression et création emploi ATSEM
- Location appartement n° 5 logement du Parc
- Rythmes scolaires : retour semaine de 4 jours
- Aliénation immeuble ancienne Agence Postale Communale
- Mise en place nouveau régime indemnitaire RIFSEEP agents techniques
- Lotissement La Pépinière 3 : fixation du prix de vente

Séance du 11 décembre 2017 :

- Travaux extension mairie : avenant lots n° 1-6-7-12 et 14
- Décision de non restitution de caution
- Budget principal : décision modificative n° 4-2017
- Budget principal : décision modificative n° 5-6 – 7 2017

Le chantier international de jeunes

Pour la seconde année à l'initiative de l'équipe municipale et porté par les Amis du Musée, c'est l'association nationale Solidarités Jeunesses par la délégation régionale Citrus qui a réuni de jeunes étudiants de toutes nationalités (coréens, allemands, mexicains...) encadrés par deux permanentes pour travailler à Salmiech.

Deux chantiers ont été ouverts au Musée : la reconstruction et l'embellissement des murs d'entrée, et la suite du nettoyage, débroussaillage des rochers du Tour du Château.

Un chantier supplémentaire a eu lieu à l'école avec le nettoyage et la réhabilitation d'un local au 1^{er} étage du bâtiment pour installer la bibliothèque scolaire.

Quinze volontaires, neuf pays différents, encadrés par les bénévoles Salmiéchois, Cécile, Alain, Paul, Jean, Robert, Bernard, René et Jean-Paul ont mis leurs « compétences » en commun pour que soit réalisée la tâche que nous nous étions fixée.

Le chantier s'est déroulé du 18 juillet au 9 août ; l'ancien foyer d'hébergement permettant le gîte et le couvert des volontaires.

Au cours de ce séjour les jeunes bénévoles ont pu découvrir le département grâce à l'organisation d'excursions encadrées par les bénévoles salmiéchois (ex, Viaduc de Millau).

Un repas international a convié tous les salmiéchois. Un échange de saveurs et de goûts caractérise ce repas où chacun concocte un plat de son pays, de sa région, une soirée de partage rare et formidable ! Trois semaines et une fin, où tous les participants ont pu exprimer leur bonheur d'avoir été là et emporter avec eux beaucoup de souvenirs dans leur tête.

En attendant l'année 2018....



Commerçants



La Yaourterie de **la Ferme du Céor** a vu le jour en mars 2016 au sein de l'exploitation du Gaec du Bouviale, située à Espinassous.

Régis assure la fabrication des yaourts et crèmes dessert et vous propose sa palette de produits 100% Bio de 11 parfums différents, composée de 7 variétés de yaourts et de 4 crèmes dessert, fabriqués avec le lait des vaches de la ferme.

Régis est secondé par Laurence, dans ce projet audacieux. Projet qui en plus d'être Bio est également local.

Pascal assure, pour sa part, la commercialisation des produits à 80 kilomètres à la ronde autour de la ferme, en magasin ou pour la restauration collective.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne dégustation à tous !



Du nouveau dans vos Micro Crèches !

Ouverture le 15 janvier 2018

Les Micro Crèches du Lévezou (Flavin, Pont de Salars et Salles Curan) accueillent les enfants jusqu'à 4 ans avec une capacité de 10 enfants/heure. Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les professionnels petite enfance accueillent et accompagnent les enfants au quotidien afin de veiller à leur bien-être en respectant les rythmes individuels des siestes, les repas et les besoins de chaque enfant.

Peinture, pâte à sel, activités psychomotrices, jeux extérieurs, sensibilisation à la lecture, à la musique... sont des exemples d'activités proposés. La directive pédagogique est d'offrir à l'enfant un panel diversifié d'activités d'éveil.

C'est aussi un lieu d'échanges et de communication entre les parents et une équipe de professionnels qui se donne pour mission d'impliquer les parents dans le fonctionnement de la structure.

Le Relais Assistants Maternels

Angèle vous accueille tous les matins lors des haltes jeux ouvertes à tous les enfants accompagnés d'un adulte. L'objectif étant la rencontre, l'échange et la convivialité. Les après-midi de 13h à 16h30 au bureau à Pont de Salars, des permanences administratives sont ouvertes aux assistants maternels et parents afin de les informer, conseiller et orienter.

En semaine paire : tous les matins pour les haltes jeux sur les communes de Villefranche-de-Panat, Pont-de-Salars, Salles-Curan, Arviu et Flavin. Les après-midi de 13h à 16h30 pour des permanences administratives

En semaine impaire : les matins du mardi au vendredi sur les communes de Pont-de-Salars, Agen d'Aveyron, Vezins de Lévezou et Flavin. Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 et les après-midi de 13h à 16h30 pour des permanences administratives.

Service gratuit et sans inscription !

Pour toutes informations :

Micro Crèches

Avenue de la Baraque – 12450 Flavin – 05 65 71 83 58

Rue des écoles – 12290 Pont-de-Salars – 05 65 42 30 46

Route du Monts – 12410 Salles-Curan – 05 65 69 72 91

RAM

34 avenue de Rodez – 12290 Pont-de-Salars – 05 65 62 16 61 ou ramlevezou@gmail.com



ADMR SALMIECH-COMPS

Maison des Services

Place de la Poste

12120 SALMIECH

Tél./Fax : 05 65 78 73 99

Mail : salmiech@fede12.admr.org

L'association ADMR de Salmiech-Comps a pris possession de ses nouveaux locaux le 3 Mars 2017, à l'intérieur de la Résidence du Théron, à Saint Amans, au coeur du foyer logement, à côté du patio. L'aménagement de ce local a été rendu possible grâce à la participation à hauteur de 850 euros, de la caisse locale de Crédit Agricole de Cassagnes-Bégonhès.

Le 12 Mars 2017 a eu lieu à la salle des fêtes de Comps la Grand Ville, le quine qui a rencontré un franc succès comme chaque année. Nous remercions toutes les personnes qui ont donné des lots, et qui ont participé par leur présence ou par la location de cartons à cet évènement. Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes de Salmiech le Dimanche 11 mars 2018 à 14 h 00 pour tenter votre chance à nouveau.

Autre temps fort, l'Assemblée Générale qui a eu lieu le Jeudi 1er Juin 2017 à Salmiech, en présence de Mr Régis CAILHOL, conseiller départemental et de Mme CAUSSIGNAC administratrice à la Fédération ADMR de l'Aveyron. Mme VERNHES Andrée, Présidente, a présenté le bilan de l'année 2016 :

10 547 heures de prestations auprès de 99 personnes aidées (familles et personnes âgées)

6 particuliers employeurs

15 salariées dont 10 en CDI pour 7,26 équivalent-temps plein

218 669 euros d'activité économique

Un résultat positif de 8 718,42 euros.

Le 23 Septembre 2017, un après-midi récréatif a été organisé, dans le cadre de la « Rentrée de l'ADMR » à la Résidence du Théron, pour les résidents, les personnes aidées et leur famille. C'est la Chorale St Martin de Céor qui a assuré l'animation avec un répertoire varié, un goûter clôtura l'évènement.

L'ADMR de Salmiech-Comps a renouvelé son bureau après l'Assemblée Générale :

Présidente : Mme VERNHES Andrée

Vice-Présidente : Mme ANGELIQUE Jacqueline

Trésorière : Mme DRUX Jeannette

Trésorière adjointe : Mme ROUS Josette

Secrétaire : Mme TAURINES Gisèle

Secrétaire adjointe : Mme CAYRON Corinne

Presse/communication : Mme PAGES Anne-Marie

Horaires d'ouverture du bureau :

lundi-jeudi-vendredi : 9 h – 12 h

Mardi : 14 h – 17 h

Tél. : 05 65 78 73 99

Mail : salmiech@fede12.admr.org





ASSOCIATION DES JEUNES

L'association des jeunes Salmiechois a participé aux manifestations du rallye du Rouergue en tenant une buvette à Carcenac et de l'aveyronnaise classique en organisant une spéciale à Salmiech où une buvette a également été tenue. Nous avons réalisé les aubades de la commune cette année encore.

De nombreux projets vont certainement voir le jour comme le bal de la saint Patrick qui aurait lieu le 24 mars. L'association des jeunes tient à remercier l'ensemble des membres de l'association. Nous tenons également à remercier toutes les personnes du village qui nous ont chaleureusement accueillis lors du tour des conscrits. A bientôt.

L'association des jeunes Salmiechois.

INFO TOURISME SALMIECH

Cette année, Info Tourisme Salmiech (anciennement Syndicat d'Initiative) a organisé plusieurs manifestations.

- **mai 2017** : déjeuner tête de veau/tripoux avec marché aux fleurs et plants de légumes. Vu le temps incertain, cela s'est déroulé à la salle des fêtes.
- **13 juillet et 1^{er} août** : marchés gourmands nocturnes avec animation musicale. L'un s'est déroulé au pré communal et l'autre à la salle des fêtes. Les salmiéchois et les touristes ont été au rendez-vous. Ces marchés sont particulièrement appréciés.
- **juillet et août** : des permanences sont tenues au chalet "Info Tourisme" situé sur le parking de la mairie. Des bénévoles s'y relaient tous les jours ouvrables pour renseigner les touristes, randonneurs, et parfois salmiéchois sur les animations proposées par les différents acteurs culturels de la région.
- **17 septembre** : Trail "Méandres du Céor" où deux courses de 11 et 23 kms sont proposées. Cette année, une randonnée est venue se rajouter pour toucher un plus large public. Cette animation, malgré la pluie a rencontré un succès certain. Plus de 150 personnes s'étaient donné rendez-vous sous la pluie... En 2018, ce trail aura lieu le dimanche 16 septembre.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps libre pour organiser ces manifestations, les associations salmiéchoises qui nous ont toutes aidé pour l'organisation du trail, la municipalité pour le soutien financier et l'implication dans les projets, et nos sponsors Groupama d'Oc et le Syndicat Mixte du Lévézou.

Si des personnes veulent nous aider, vous êtes les bienvenus.

Présidente/trésorière : Christel Babin

Secrétaire : Carole Luans



EHPA LE THÉRON 2017



La dynamique instaurée depuis plusieurs années a poursuivi sur sa lancée. En effet, le calendrier des animations de 2017 a été bien rempli et a permis aux résidents de passer diverses journées très conviviales.

Tout d'abord, grâce au partenariat avec l'EHPAD Sainte Marthe, les résidents du site Sainte Marthe et de Marie Immaculée, ont pu profiter de diverses rencontres à la journée ou lors d'après-midi : visite du musée « Nos campagnes d'autrefois » à GOUTRENS, jeux de cartes et de sociétés...

Des rencontres ont également eu lieu avec les enfants de l'école, pour la recherche des œufs de Pâques ou pour des temps de poésie et de chansons...

Divers intervenants musiciens, chanteurs sont également intervenus pour égayer de belles après-midi.

Des activités régulières ont également été proposées aux résidents : atelier mémoire, chants, travaux manuels, jeux de pétanques, activités qui favorisent le maintien de l'autonomie...

Une intervenante sportive Mme AZAM propose des ateliers de gymnastique douce tous les quinze jours. Cette activité très appréciée, permet aux résidents de maintenir des capacités physiques et motrices par un travail sur l'équilibre, l'assouplissement et le rythme.

Nouveauté de l'année, Mme KREKELBERG intervient et propose des ateliers d'art thérapie, à raison d'un jeudi sur deux.

Des résidents ont participé au challenge SOLEA le 7 septembre 2017 organisé cette année à la salle des fêtes de Rodez. Le groupement SOLEA est un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) auquel adhère la Résidence, il réunit 16 établissements sur le



département. Cette journée sportive a permis aux résidents et aux animateurs des différentes structures de « s'affronter » autour de plusieurs activités physiques adaptées...

Au sein de la Résidence, se trouve un pôle médical, accessible à toutes personnes de l'extérieur, sont présents :

- le cabinet des infirmières libérales
- le cabinet du Kinésithérapeute : Mr Jean-Marc CARRIERE,
- le cabinet du Pédiacre Podologue : Mr Fabrice MERLIER,

Le bureau de l'ADMR de Salmiech est également présent, sur le fond du bâtiment.

Pour rappel, la résidence se compose de 30 logements de plain pied dont 2 permettent d'accueillir des couples. Ces logements ont une superficie de 22 m² et comprennent : un coin cuisine, une salle d'eau avec douche et toilettes, des placards de rangement et un espace bureau. A l'extérieur chaque logement dispose d'une terrasse privative. Le personnel est présent 24 heures sur 24 et des repas sont proposés et servis en salle à manger le midi et le soir.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05 65 46 77 31 et vous serez accompagné dans vos démarches pour le dépôt d'un éventuel dossier d'admission.

L'ETOILE SPORTIVE SALMIECHOISE SECTION BASKET-BALL

En 2017, l'Etoile Sportive Salmiéchoise section basket continue avec une douzaine de licenciés en catégorie sénior. Il y a eu quelques mouvements mais les effectifs sont stables.

Nous sommes toujours en championnat loisirs de la FFBB, nos entraînements se poursuivent sur le même créneau horaire, le lundi soir de 19h30 à 21h. Tous les sportifs sont les bienvenus, le basket peut s'apprendre à tout âge.

Cette année a aussi vu la création d'une école de basket. Elle compte 13 licenciés en catégorie U9 et U11. L'entraîneur de la fédération de Basket, Nicolas Flottes est présent tous les lundis de 17h à 18h30 à la salle des fêtes de Salmiech.

Contacts:

Nathalie Puel (présidente) 06 32 04 53 20

Christel Babin (secrétaire) 06 24 78 56 88



TENNIS CLUB

COMPTE RENDU 2017

Effectifs :

41 jeunes (16 filles et 25 garçons)

18 adultes (6 femmes et 12 hommes)

Soit 59 licenciés ! Une très belle progression qui nous a valu les félicitations du Comité lors de la réunion de secteur du 20 mars à Pont de Salars.

Les cours étaient dispensés les mercredis de 14h à 20h30 et les vendredis de 17h30 à 22h par Mathieu RAYMOND.



ACTIVITÉS 2016-2017 :

■ Le Club a emmené ses licenciés et leurs familles au Tournoi de Monté-Carlo les 15 et 16 avril 2017. Ce voyage a été une très belle réussite : Voyage en car Verdié, hébergement dans une auberge de jeunesse (Cap d'Ail) avec vue sur la mer, visite de Monaco le samedi après-midi, soirée imprévue "match de foot" (Monaco-Dijon) puis dimanche toute la journée Tournoi international dans les courts de la Principauté. Les T-shirts verts du Club ont permis de se repérer facilement !

■ Pendant l'année, 8 équipes ont été engagées par le Club dans les championnats régionaux et départementaux, des catégories 9-10 ans jusqu'aux catégories féminines et masculines adultes.

- Les 2 équipes féminines adultes (Salmiech et Entente Pont-de-Salars/Salmiech) ont participé en mai au Tournoi FFT femmes à Vabre et Onet-le-Château. Il était proposé aux enfants de 9 ans à 16 ans et était encadré par 2 entraîneurs diplômés, Mathieu RAYMOND et Albert BEDOUET, le fils de Jean-Luc.

Il y avait 16 participants, en majorité des licenciés du Club, qui ont cette année encore profité d'un très sympathique programme prévu par le Club.

- tour du lac de Villefranche de Panat à vélo
- football sur sable à Notre Dame d'Aures
- bowling
- escalade et rugby à Villefranche de Panat
- paddle à Pont-de-Salars

Le bureau a été reconduit lors de l'assemblée générale du 10 novembre 2017.

- L'équipe hommes inscrite en Régionale 6 a disputé en juin une victorieuse finale à Vabre et est championne régionale des Pyrénées trophée Caisse d'épargne.
- Equipe 15/16 ans garçons : seconde de sa poule de 4 équipes au championnat départemental



- Equipe 13/14 garçons : 3^{ème} de sa poule de 4 équipes au championnat régional
- Equipe 11/12 garçons : 3^{ème} de sa poule de 4 équipes au championnat régional
- Equipe 9/10 ans garçons : 2^{ème} de sa poule de 4 équipes au championnat départemental

■ Il y a eu aussi plusieurs participations individuelles des licenciés à des plateaux et des tournois de la région.

■ Le Tournoi interne a été homologué cette année par notre entraîneur Mathieu, pour les plus de 12 ans. Il s'est fini laborieusement pour les plus grands au mois de juillet. Les principaux vainqueurs sont : Cassie BONNET, David CAILHOL, Asgard BEDOUET, Clément BOUDOU. L'an prochain, le Club le commença plus tôt pour permettre à tous de finir avant les périodes d'exams et de congés.

■ Le 20 mai se sont déroulées les Portes Ouvertes du Club.

Mathieu était aidé par Cassie Bonnet pour accueillir et encadrer les jeunes intéressés par le Tennis. Cette journée a permis cette année encore de nombreuses inscriptions et même l'inscription de plusieurs familles.

■ Le 9 juin, les licenciés ont pu se retrouver lors d'un apéritif dînatoire organisé par le Club et au cours duquel ont été remis, aux plus jeunes qui avaient fini, les prix du Tournoi interne.

■ Cassie Bonnet a suivi un stage de formation d'initiateur au comité départemental en juillet.

■ L'année s'est achevée par la 5^{ème} édition du Stage d'été Tennis et multi-sports. Après un nettoyage et rangement complet du cabanon par le bureau, le stage s'est déroulé du 24 au 28 juillet 2017, de 9h à 17h.

BONNE ANNEE 2018

ASSOCIATION FAMILLES RURALES SALMIECH

LE CLUB DE GYMNASTIQUE ADULTES

Le cours de GYM TONIQUE a lieu tous les jeudis soir de 20h15 à 21h15 à la salle des fêtes.

Il est encadré par Isabelle JACINTO qui propose une gym dynamique (abdos, fessiers, cardio....) qui convient à tous.

Le matériel est fourni par le club en début d'année. Il s'agit de bracelets lestés, d'élastiques et de steps.

Un cours de steps est prévu une fois par mois. Venez essayer et vous serez ravi car Isabelle sait motiver ses troupes et mettre l'ambiance sur des musiques actuelles.

La saison se clôture fin juin par un repas de groupe qui a eu lieu cette année à Comps-La-Grand-Ville au restaurant Chez FAFA.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Chantal BOUDOU au 06 81 17 40 05.

Les cours de GYM DOUCE et PILATES ont lieu dorénavant le jeudi matin de 9h30 à 10h45

Dix sept personnes sont inscrites actuellement pour suivre les cours de PILATES toujours avec Christian GOFFINET.

Si cette gymnastique, initialement destinée à la rééducation, n'engendre pas de fortes dépenses énergétiques, elle permet de prendre conscience de son corps.

Grâce au PILATES, on se redresse et on retrouve du tonus.

ET TOUJOURS DANS LA BONNE HUMEUR.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Liliane BRUGIER.

DANSE TONIQUE

Les cours ont lieu le mardi soir de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes

Tous les mardis soir, une vingtaine de personnes de 20 ans à 60 ans se déchaînent sur des rythmes endiablés et font le maximum pour suivre Margherita.

Venez vous éclater vous ne serez pas déçu.

Pour plus de renseignements contactez Christine TUROWSKI au 06 70 01 48 57.

EVEIL MUSICAL

En partenariat avec Familles Rurales une approche de la musique est assurée par Roger tous les mercredis.

L'objectif est de développer chez les plus ou moins jeunes un potentiel culturel et de découvrir la guitare, la basse ainsi que le djembé.

Pour plus de renseignements contactez Christine TUROWSKI au 06 70 01 48 57.

THEATRE ENFANTS

Familles Rurales propose aux enfants un atelier THEATRE, les samedis après midi de 14h30 à 16h.

L'animatrice Aurélie LETENEUR, diplômée d'une licence en Arts du Spectacle, spécialisation « jeune public » met tout en oeuvre pour que les enfants découvrent l'univers du théâtre tout en s'amusant. Les séances comprennent des jeux, des répétitions et l'élaboration des décors en vue des spectacles prévus dans l'année.

Pour plus de renseignements contactez Aurélie au 06 59 88 65 67.

Le bureau 2017 de FAMILLES RURALES :

Présidente : Chantal BOUDOU

Trésorière : Christine TUROWSKI

Le bureau ayant besoin de se renouveler, les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'assurer la pérennité des activités.

Si vous souhaitez rejoindre le bureau de familles rurales manifestez-vous auprès des responsables.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES CEOR VIAUR

L'Accueil de Loisirs Céor Viaur a ouvert ses portes dans les locaux de l'école de Salmiech du lundi 10 juillet jusqu'au vendredi 11 août 2017. Comme chaque année depuis douze ans nous avons engagé des animateurs originaires de nos communes. Les journées se sont déroulées au rythme de jeux de groupes, jeux de société, activités manuelles mais aussi des temps plus calmes qui ont permis aux petits comme aux grands de recharger les batteries.



Les activités proposées

Le 13 juillet Familles Rurales Céor Viaur a accueilli, à Salmiech, les Accueils de Loisirs de Durenque et de Villefranche-de-Panat. Le terrain de foot a été réquisitionné pour organiser des Olympiades. Inutile de préciser que les cris et les rires ont animé cette belle journée.

La semaine suivante les pichous ont préparé les décorations de Cap Mômes : peintures et décorations de cagettes. Leur création a été emportée et montée, à Laissac, le vendredi 21 juillet. 24 enfants ont pu écouter et regarder différents spectacles.

Le 28 juillet encadrés par la Fédération Départementale de la Pêche chacun a pu découvrir et s'adonner à la pêche.

Le mardi 1^{er} août un bus est parti en direction de Gages pour découvrir des animaux mais aussi s'en donner à coeur joie dans les jeux au Jardin des Bêtes. Pour ne pas déroger à la tradition la fête du Centre s'est déroulée le 3 août. Cette soirée est renouvelée chaque année car les enfants sont heureux de participer aux préparatifs (brochettes de bonbons...) et fiers de présenter un spectacle.

La dernière semaine les enfants se sont transformés en pilotes : Quad pour les moins de 7 ans et karting pour les autres.

L'accueil de loisirs en quelques chiffres

- ✓ 6 salariés : 1 directrice, 1 BAFA, 2 stagiaires BAFA, 1 non diplômé et 1 bénévole,
- ✓ 60 enfants accueillis dont l'origine est la suivante : 5 d'Arviu, 17 de Cassagnes-Bégonhès, 6 de Comps-La-Grand-Ville, 17 de Salmiech, 2 d'Auriac-Lagast, 2 de Centrès, 7 de Trémouilles, 1 de Toulouse, 2 de Savernes, 1 de La Selve.

Difficultés rencontrées en 2017

Cette année a été particulière car avec la nouvelle organisation des communautés de communes nous avons obtenu beaucoup moins de subvention que les années précédentes et nous avons dû solliciter les mairies pour qu'elles nous apportent un soutien financier. Un grand merci pour celles qui ont joué le jeu.

Remerciements

Merci aux personnes qui ont participé de diverses façons à la réussite de notre activité. Des bénévoles restent fidèles chaque année pour nous donner un coup de main lors de l'installation et du déménagement du Centre. Leur aide est très précieuse car les bénévoles manquent cruellement.

Bravo à Valentine, Chloé, Laura, Romane et Manon pour leur dynamisme, leurs idées et leur implication.

Mot de la fin

Il est donné aux enfants avec ces paroles de la chanson inspirées de la musique de Tal : « J'ai voulu m'éclater, je suis venu à Salmiech et j'ai vite compris que c'était chouette. Je me suis régalé durant tout cet été et depuis ce jour-là tout a changé. On a participé à plein d'activités et on a débuté de nouvelles amitiés. J'ai trouvé le sens de la raison qui m'amène tout les jours au centre aéré de Salmiech. J'ai trouvé le sens de l'été que je mène et je l'aime...»

LES AMIS DU MUSEE

Au musée du Charroi, l'activité de l'association du musée s'est maintenue.

Ouvert tous les jours des mois de juillet et août, à la demande le reste de l'année, nous avons accueilli un peu plus de visiteurs que l'an dernier. Quelques groupes de 3^{ème} âge, mais aussi des groupes de marcheurs associant visite, marche et repas et des groupes de camping-caristes se regroupant dans un car et visitant le département.

L'assemblée générale a désigné le bureau suivant :

Président : Jean-Paul Jaudon

Secrétaire : Liliane Brugier

Trésorier : Jean Bry

Nous avons aussi reçu l'aide de nouveaux bénévoles pour assurer le gardiennage et pour embellir l'entrée et l'environnement du musée.

Quelques nouveaux outils ont pris place dans le musée en particulier deux rouets présentés dans le cadre du travail du chanvre.

Cette activité fait partie de l'histoire de Salmiech. En effet dans les années 1800 à 1850, un curé de Salmiech avait impulsé une culture du chanvre chez les agriculteurs locaux. Cela a permis à de petites exploitations de

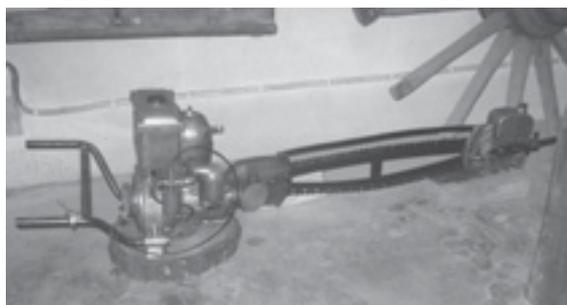
survivre dans une région où l'on n'avait pas encore découvert la valeur de la chaux pour amender les sols.

Ces terres acides produisaient des châtaignes, des tubercules – pommes de terre pour les hommes, topinambours pour les cochons- et de faibles récoltes de seigle pour le pain (d'où le nom du Segala)

Le long du Céor s'est alors développée une « industrie » du chanvre. Près de cinquante petits artisans travaillent le chanvre pour fabriquer des cordes et des habits.

Et nous avons retrouvé dans les greniers à Salmiech, et exposé au musée les outils permettant cette activité.

Au musée aussi :



.....

COMITE DES FETES



Après une année 2016 plutôt réussie, le comité des fêtes de Salmiech est parvenu à bien animer le village en 2017.

En effet, malgré la météo, le comité a su assurer une agréable soirée aux Salmiéchois et aux autres personnes des villages voisins.

Après un apéro et un repas festif le vendredi soir de la fête d'été, les amateurs de pétanque se

sont retrouvés le lendemain pour un concours de pétanque en bas du village dans la joie et la bonne humeur, et nous avons tous terminé la soirée au bal animée par SL12. Super soirée, super week-end !!!

Cette année, le bureau du comité des fêtes et l'ensemble des bénévoles sont décidé de perpétuer le bal d'hiver instauré l'an dernier. Après une bonne soupe au fromage, le samedi 23 décembre vous êtes tous conviés à venir célébrer l'arrivée des vacances de Noël à la salle des fêtes de Salmiech, soirée animée par la discomobile Pronight. Et n'oubliez pas que nous vous réservons des surprises pour l'année 2018.

L'ensemble du comité vous souhaite une bonne année et remercie l'ensemble des artisans qui ont contribué à la réalisation de toutes ces festivités.

A très bientôt pour de nouvelles aventures...

PARELOUP CEOR FOOTBALL CLUB

Compte-rendu d'activité PCFC – Saison 2016/2017

Cette année, la saison de foot 2016/2017 a démarré avec seulement deux équipes séniors par rapport à trois l'année passée : l'équipe 1 en 1^{ère} division et l'équipe 2 en 2^{ème} division.

Jean-François Aras a coaché l'équipe 1 et pour l'équipe 2 il s'agissait de Serge Bonnefille accompagné de Jocelyn Gaben.

Les deux équipes séniors ont réalisé un bon parcours puisque elles ont réussi à se maintenir dans leurs niveaux respectifs à la fin de la saison.

Une équipe de Vétérans a également attaqué la saison 2016/2017 coaché par Jean-Marc Canivenq.

Chez les jeunes, Joris Gaubert et Sophie Bru ont encadré les U7 ET U9, Clément Gaubert et Maxime Sallis les U11, Simon Veyrac et David Cailhol les U13. Bernard Nespoulous accompagné de Benoit Alibert et de Florent Méjane pour les U15 en entente avec Salles-Curan.

Une nouveauté pour le club cette année, celui-ci a investi dans l'acquisition d'un plancher pour le bal dansant de la fête de la Loue qui a eu lieu début juin. Le club tient encore à remercier les bénévoles pour la réalisation et le montage du plancher. Mais également le Crédit Agricole pour sa participation financière sans qui le projet n'aurait pas pu aboutir.



De plus, Pareloup Ceor Football Club tient encore à remercier tous les sponsors ainsi que les différentes mairies qui oeuvrent au bon fonctionnement du club.

Voici la liste des manifestations qui ont lieu dans les différents villages de l'entente :

- Concours de belote en Mars à Auriac
- Fête de la Loue début Juin à Cassagnes-Begonhès
- Quine (séniors et école de foot) en Décembre à Salmiech

La composition du bureau pour l'année 2016/2017 :

Président : Joris Gaubert
Secrétaire : Marilynne Vernhes
Trésorière : Georgette Labastries

Lors de l'AG du 10 Juin 2017, un nouveau bureau a été élu :

Co-Président : Hervé Bru et Joris Gaubert
Secrétaire : Chloé Molinier
Trésorière : Georgette Labastries

ÉCOLE MÉANDRE DU CÉOR

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

La fin de l'année approchant, le moment est venu de faire le bilan.

La première partie d'année a été satisfaisante avec la soirée Carnaval du 11 mars qui est toujours autant appréciée des enfants et nous l'espérons des parents.

L'équipe enseignante a reconduit au mois de juin le spectacle des écoles qui chantent avec les copains d'Arvieu et de Comps-la-Grand-Ville.

Lors de la kermesse du 1^{er} juillet, les enfants ont pu faire découvrir aux familles des chants, des danses de leurs créations. Ce fut également un moment d'émotion avec les remerciements de l'équipe enseignante et des enfants pour le travail effectué au cours de toutes ces années par Madame ALBINET qui a pris une retraite bien méritée au mois de juillet.

La rentrée de septembre a vu une augmentation des effectifs, et du coup, l'école de Salmiech a gagné un demi poste supplémentaire mardi et vendredi. Les 54 élèves sont ainsi répartis :

PS1 : 1 élève	PS2 : 8 élèves	Moyenne Section : 5 élèves
Grande Section : 10 élèves	CP : 3 élèves	CE1 : 9 élèves
CE2 : 6 élèves	CM1 : 9 élèves	CM2 : 3 élèves

La classe de Madame ASSIE compte 26 élèves (sans le PS1) et la classe de Madame GAYRAL comprend 27 élèves.

Jours du demi-poste :

Mme Assié : 17 élèves

Mme Cartier : 19 élèves

Mme Gayral : 18 élèves

Le bureau a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale, du 8 septembre 2017

* Présidente : Sophie BOUGNOL

* Trésorière : Aurélie GAYRAL

* Secrétaires : Audrey BELLEDENT et Amandine EUTROPIO

Les premières manifestations de cette nouvelle année scolaire que sont le quine et la vente de chocolats ont permis de réaliser des bénéfices très satisfaisants, 2200 euros pour le premier et un peu plus de 500 euros pour le deuxième.

Cela permet à l'APE de financer une partie du séjour en classe de neige à la Vignole dans les Pyrénées qui se déroulera la première semaine de février 2018 pour les enfants du CP au CM2.

Nous remercions tous les parents pour leur implication et leur soutien au cours des manifestations organisées et comptons sur leur présence pour l'année 2018.



LES ARCHERS DU CEOR

Notre association a vécu sa 22^{ème} année d'existence avec toujours la même convivialité sportive. Rappelons que le club fut formé en 1995 sous l'impulsion de Jean Chaspoul, premier Président. Notre discipline a pour but l'exercice et la promotion du Tir à l'Arc Nature et 3D essentiellement pratiqués en extérieur. Le tir se fait sur des cibles animalières (photos ou représentations en mousse grandeur nature) à des distances variant de 5 à 40 mètres. Les cibles sont replacées dans leur contexte naturel sur des parcours de 2 à 3 kms.

Comme chaque année, nous avons organisé le dernier week-end de juin notre grand concours 3D qualificatif pour le Championnat de France qui cette année était jumelé avec le Championnat de Ligue Occitanie. Ce fut un franc succès avec 120 archères et archers venus de tout l'hexagone. La qualité des parcours et le sérieux de notre organisation perpétuent une réputation d'excellence et favorisent la connaissance de notre village et de notre région par nos participants. Merci à tous ceux qui s'impliquent pour ces deux journées de compétition ainsi qu'à tous les propriétaires qui nous permettent d'établir les parcours sur leurs terres et dans leurs bois. Avec eux nous avons partagé en Février un repas à l'occasion de la Fête de l'Arc.

L'Assemblée Générale du club du 20 septembre a permis de confirmer la bonne santé de notre association avec un nombre de licenciés stable, des finances saines qui nous ont permis d'acquérir de nouvelles cibles animalières.

Le bureau élu pour la saison 2017/2018 est le suivant :

- Président : Robert Bos
- Vice-présidente : Colette Godzik
- Trésorier : Pierre Burguiou
- Secrétaire : Carine Lavigne
- Secrétaire Adjoint : Eric Falgayrac

Arbitre officiel : Maurice Dejean

Les entraînements se déroulent à la salle polyvalente tous les mercredis soir à 20 h 45.

Si vous souhaitez vous essayer à ce sport formidable, n'hésitez pas ! Cordialité et convivialité vous y attendent. Le tir à l'arc allie concentration et adresse et peut se pratiquer à tous âges. Contact avec

Robert Bos au 06 27 73 09 73

Ci dessous les 5 principaux types d'arc utilisés :



LES SENIORS DU CEOR



Les Séniors du Céor toujours actifs

- 26/09/2016 = Participation au Salon des associations et participation bénévole à la sécurité du trail sur les traversées de route.
- 30/09 = Sortie à Montpellier pour une visite de l'aquarium et de la serre amazonienne
- 04/11 = Grillée de châtaignes et jus de pommes.
- 22/11 = Présentation du livre sur le patois par M. Lafon à la salle de réunion du Théron.
- 03/01/2017 = Galette des rois avec le club pâtisseries sous la responsabilité de Romain Angélique.
- 17/01 = Randonnée Cassagnole et repas tête de veau le midi.
- 29/01 = Quine annuel
- 28/02 = Soupe au fromage préparée par le club cuisine.
- 21/03 = Vidéo « Paysan en Rouergue »
- 28/03 = Repas gourmand de fin d'hiver chez Pachins à Arvieu
- 24/04 = Randonnée dans la vallée du Viaur à Arques et repas « ris d'agneaux à Ségur ».
- 07/05 = Proposition à la population d'un déjeuner aux tripoux (élections présidentielles)
- 23/05 = Repas de fin de saison du groupe des mardis
- Du 29 au 31/05 = Trois jours de randonnées sur l'Aubrac pour les marcheurs.
- 13/06 = Journée détente avec visite cultivateur oignons et haricots. Repas cassoulet le midi et visite guidée de la cité fortifiée de Carcassonne.
- 17 juin = Repas dansant et ronde autour du feu de la St Jean.
- 28/07 = Préparation farçons pour le repas du camp de jeunes « Citrus » ayant rénové les remparts du château



Les Séniors assidus aux rendez-vous des mardis après-midi

Autres activités durant la période

- Les lundis après-midi = Sorties randonnées de 2 groupes. Départ 13h20 devant la salle des fêtes pour les circuits.
- Avril et Mars = Cours de perfectionnement en informatique.
- Tous les mardis après-midi = Tricot, pétanque et jeux de cartes suivant le beau temps.
- Octobre à avril = Cours de pâtisseries : 2 fois par mois.

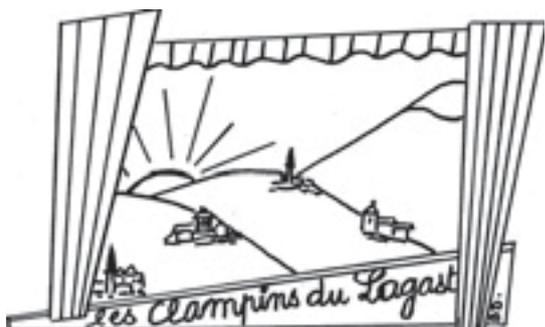
Sans oublier pendant l'été

- du 29/07 au 29/08 = tous les mardis : cours d'aquagym
- = tous les jeudis : familiarisation avec l'eau
- Avec le maître-nageur de la piscine communautaire.
- Tous les mercredis de Juillet et août = Pétanque en nocturne

Le bureau 2018

- Co présidents : Bernard Viguié et Odile Savy
- Secrétaire : Marc Vigroux et secrétaire adjointe : Gisèle Taurines
- Trésorière : Jacqueline Angélique et trésorier adjoint : Gilbert Gineste
- Membres actifs : Bernard Drux, Alain Foulquier et Denise Vialet.

LES CLAMPINS DU LAGAST



Bilan de l'année écoulée :

- Reprise de la répétition de la pièce "évasion garantie" les mercredis soirs de 20h30 à 22h30 soit à la salle de cinéma de Cassagnes Bégonhès où les décors avaient été montés, soit à la salle de réunion de Salmiech. Durant l'année les décors ont été conçus et réalisés par Joseph Rivas de Rullac. Les membres de l'association ont contribué aux peintures et travaux de couture des accessoires. L'affiche du spectacle a été réalisée par Flavie Castagné.
- Une tentative d'ateliers théâtre a malheureusement échoué faute de participants.
- Le 2 juillet 2017, les Clampins ont enfin joué la pièce à la salle des fêtes de Salmiech devant plus de 200 personnes. Le metteur en scène, Philippe Juvenneton, était présent et a assuré la régie.
- Le 19 novembre 2017, la troupe s'est produite à la salle des fêtes de Pont-de Salars à 15h dans le cadre du Téléthon.
- L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 1^{er} septembre 2017. Le nouveau bureau a été élu comme suit:

Président : Bernard Drux
Co-président : Joseph Rivas
Trésorier : Pierre Massol
Trésorière adjointe : Yvette Lacaze
Secrétaire : Sabine Massol
Secrétaire adjointe : Nathalie Castagné

A ce jour, l'association compte 11 membres. Olivier Drux assure la régie lors des représentations. Les répétitions ont lieu désormais les lundis soirs de 20h30 à 22h30 tous les 15 jours à la salle de réunion de Salmiech.

Projets 2018 :

- Les Clampins poursuivront leurs rencontres soit pour des ateliers soit pour répéter la pièce en fonction des besoins.
- La troupe propose de jouer la pièce sur demande les samedis soirs ou les dimanches après-midi (voir calendrier des disponibilités ci -dessous).
 - 13 et 14 janvier 2018
 - 27 et 28 janvier
 - 10 et 11 février
 - 24 et 25 mars
 - 5 et 6 mai

Contacts :

Nathalie au 06 80 05 13 28

ou par mail : lesclampins.lagast@orange.fr.

Retrouvez-nous aussi sur notre page Facebook les Clampins du Lagast.



LES AMIS DU CLOCHER DE SAINT AMANS

L'assemblée générale du 17 février 2017 a permis de mettre à jour officiellement les statuts. Un nouveau bureau a été élu :

Président : André Négrier et vice-Président : René Cluzel

Secrétaire : Bernard Drux et Secrétaire Adjointe : Simone Arguel

Trésorier : Pierre Barrau et Trésorière adjointe : Sophie Pouget

Activités

- Suite à l'utilisation du logement pour le prêtre auxiliaire père Michel Tassier, il a été nécessaire de séparer les compteurs en 2 parties : le logement et les locaux paroissiaux. Un branchement électrique depuis le compteur de la sacristie de l'église a été amené dans la salle paroissiale et ses annexes. Ces installations ont été réalisées par des entreprises locales.
- Les membres de l'association ont participé au déménagement de cette salle afin de la rénover : le financement de la paroisse de St-Martin du Céor a permis aux artisans de daller la cour logement et accès à la salle. Le plancher a été changé, les cloisons isolées et peintes ainsi que les fenêtres et chauffage mis à neuf.

Cette salle permet à la chorale paroissiale de St Martin de travailler sur leurs chants. Ils ont participé à différents concerts dont celui au profit du Secours Catholique pour la 4^{ème} année consécutive, associés avec la chorale « Au fil des Chants » de Baraqueville. Notre chorale rassemble des choeurs de St Hilaire de Tremouilles, Comps la Grand-ville, Salmiech, Arviu, Cassagnes-Begonhès, Rullac et Meljac.

- Tous les projecteurs de l'éclairage du coeur de l'église ont été réparés.
- Un chauffage électrique rayonnant a été installé à la sacristie.
- Un dossier de subvention de la commune est déposé, ce qui permettra de financer en partie un mécanisme d'éclairage automatique des tableaux et statues, du choeur...ainsi qu'une musique de fond. Il permettra à chacun de pouvoir visiter notre église et de découvrir un peu d'histoire. Grace au Père Michel Tassier prêtre auxiliaire et à Mathieu Bel, elle est ouverte tous les jours. Nous les en remercions.



Histoire de la chapelle de St Firmin.

Comme le montre ci-contre le premier plan cadastral de 1832, cette chapelle se trouvait en bas de Salmiech exactement sur la place de la mairie (rectangle noir)

Il reste une maquette de la chapelle portée à la main gauche de la statue de St Firmin que vous pouvez retrouver au retable de l'église de St Amans.

Dans le testament d'Hugues de Landorre nous trouvons des faits où il lègue 100 sous rodanois à St-Amans de Salmiech (Salomedio) et à St-Firmin, témoignage de l'existence à cette époque de la chapelle de St Firmin de Salmiech en 1286. (capella beati Firmini de Salomedio).



METEO SALMIECH

Bernard VIGUIE, passionné de météorologie a patiemment et méticuleusement enregistré les pluviométries de 2016 et 2017 ainsi que les niveaux d'enneigement.

Cela fournit des renseignements très intéressants. Merci Bernard, nous t'encourageons à poursuivre cette activité !

	Pluie en mm		Neige en cm	
	2016	2017	2016	2017
Janvier	212	84	6	6
Février	169	95	5	0
Mars	136	155	0	10
Avril	110	69	0	0
Mai	215	144	0	0
Juin	88	148	0	0
Juillet	103	43	0	0
Août	36	102	0	0
Septembre	91	72	0	0
Octobre	81	50	0	0
Novembre	135	54	0	7
Décembre	25	199	0	2
Total	1401	1215	11	25

.....

STAGE DE PEINTURE À L'HUILE

Pour la deuxième année consécutive, le stage de peinture à l'huile animé bénévolement par Laurette BRUGIER a eu lieu du 17 au 22 juillet 2017 à la salle de réunions.

Dans une ambiance cordiale et amicale, les stagiaires, Françoise, Claudine, Eliane, Christiane, Laurine, Camille, Liliane et Jean-Louis, ont réalisé un magnifique travail d'après des photos de paysages de la région.

Plus de trente tableaux ont été présentés aux Salmiéchois et aux nombreuses personnalités départementales présentes lors du vernissage de l'exposition.

La qualité du travail effectué a été unanimement reconnue par la nombreuse assistance.

Un copieux buffet organisé par la municipalité et les stagiaires est venu clôturer cette sympathique manifestation.

A noter dans vos agendas : un prochain stage se déroulera du 16 au 21 juillet 2018 à la salle de réunions. Le vernissage aura lieu le 21 juillet.





TRAIL 2017

